

Séance du 31 août 1972

Le treute et un août mil neuf cent soixante douze à onze heures le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Allary Ernest, Maire.

Étaient présents: M<sup>rs</sup> Allary, Ferret, Phélippeau, Durouvier, Joseph, Lhoumier, Maziers, Bombonne, Borderon.

Absents: M<sup>rs</sup> Faure, Guédo.

Approbation indemnité versée par l'assurance incendie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le montant de l'indemnité de: 137,53 francs versée par M<sup>rs</sup> Rigaud, assureur, pour dégradation de recharge d'extincteur le 20 octobre 1971.

Ramassage scolaire.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour un ramassage scolaire à la suite d'un regroupement éventuel entre les écoles de Combieu et de La Rochebeaucourt. Il y aura cependant lieu, avant accord définitif, d'étudier plus en détail ce projet.

Cantine

Il serait nécessaire de prendre des renseignements sur les modalités de paiement de la cantine dans les communes voisines afin que celle de Combieu soit à égalité avec les autres.

Cantine et écoles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, <sup>décide</sup> qu'il y a lieu de faire nettoyer et repeindre les classes et la cantine scolaire avant la rentrée. Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents:





  
 Lhoumier      Allary      Bombonne      Durouvier      Phélippeau